

Guide de lecture

Le présent Guide de lecture fournit des indications et des notes méthodologiques sur les sources de données utilisées dans cet ouvrage : Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme 2008 ; Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel 2008 ; et Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale.

Les données statistiques du présent rapport ont été recueillies et traitées à l'aide du Système d'information statistique de l'OCDE. Ce dernier rationalise et renforce la production, le stockage et la diffusion des statistiques. Les données, métadonnées et sources sont accessibles en ligne auprès d'une source unique et consolidée de statistiques sur le tourisme : <https://stats.oecd.org/>.

Les données se conforment aux principales références méthodologiques et normes internationales utilisées pour les statistiques du tourisme :

- Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme 2008, ONU/OMT, http://unstats.un.org/unsd/publication/SeriesM/seriesm_83rev1f.pdf.
- Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel 2008, ONU/OMT/EUROSTAT/OCDE, http://unstats.un.org/unsd/publication/Seriesf/SeriesF_80rev1f.pdf.
- Sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale 2010, FMI, <https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/bop/2007/bopman6f.pdf>.

Cette note fait la synthèse des principales définitions. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter aux outils méthodologiques susmentionnés.

Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme (RIST)

Les Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme (RIST) offrent un cadre commun de référence que les pays peuvent utiliser pour compiler des statistiques sur le tourisme. Elles présentent un système cohérent de définitions, de concepts, de classifications et d'indicateurs, et donnent des orientations générales sur les sources de données et les méthodes de compilation des données.

Le tourisme peut être considéré comme un phénomène social, culturel et économique lié à la circulation des personnes en dehors de leur lieu de résidence habituel. Il fait référence à l'activité des visiteurs.

Un **visiteur** est un voyageur qui se rend dans une destination principale en dehors de son environnement habituel, pour moins d'un an, quelle qu'en soit la raison principale (affaires, loisirs ou autres raisons personnelles) – autre qu'un emploi dans le pays ou le lieu visité.

Un **touriste** est un visiteur dont le voyage inclut une nuitée ; sinon, on parle de **visiteur de la journée** (ou excursionniste).

On peut distinguer trois grandes formes de tourisme :

- Le **tourisme interne**, qui désigne les activités dans le pays de référence d'un visiteur qui réside dans le pays de référence.
- Le **tourisme récepteur**, qui désigne les activités dans le pays de référence d'un visiteur qui ne réside pas dans le pays de référence.
- Le **tourisme émetteur**, qui désigne les activités en dehors du pays de référence d'un visiteur qui réside dans le pays de référence.

Mesure des flux de visiteurs : on se réfère à la fois aux arrivées et aux nuitées pour évaluer les flux de visiteurs. Une distinction est opérée entre, d'une part, les arrivées aux frontières et dans les structures d'hébergement et, d'autre part, les nuitées dans les structures d'hébergement. Pour les séjours d'au moins une nuitée, les statistiques sur l'hébergement sont une source d'information statistique importante sur les visiteurs internes et non résidents.

Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel (CST-RCC)

Le cadre recommandé pour l'établissement d'un compte satellite du tourisme (CST) a pour objet de mesurer le poids du tourisme d'un point de vue macroéconomique. Il vise essentiellement à décrire et mesurer les différentes composantes du tourisme (interne, récepteur et émetteur). Il met également en évidence la relation entre la consommation des visiteurs et l'offre de biens et de services dans l'économie,

principalement ceux des branches du tourisme. Cet instrument permet d'estimer le PIB du tourisme, de déterminer la contribution directe du tourisme à l'économie et de procéder à d'autres analyses grâce aux liens entre le CST, le système de comptabilité nationale et la balance des paiements.

Produits et activités caractéristiques du tourisme

Le CST met en cohérence les données relatives à l'offre et à la demande touristiques. La mesure et l'analyse du tourisme nécessitent donc une taxinomie des produits (principalement ceux relevant des dépenses touristiques) et des activités productives qui forment la base de la définition des branches du tourisme. Les activités caractéristiques du tourisme sont celles qui débouchent généralement sur des **produits caractéristiques du tourisme**. Une **branche du tourisme** (ou « industrie du tourisme », dans le CST) représente le groupement des établissements dont la principale activité constitue une même activité caractéristique du tourisme.

On trouve dans les documents de référence RIST 2008 et CST-RCC 2008 une typologie des produits et activités de consommation caractéristiques du tourisme (branches, ou « industries », du tourisme) :

Produits de consommation caractéristiques du tourisme	Activités caractéristiques du tourisme (industries du tourisme)
Services d'hébergement des visiteurs	Hébergement des visiteurs
Services de restauration	Activités de restauration
Services de transport ferroviaire de voyageurs	Transport ferroviaire de voyageurs
Services de transport routier de voyageurs	Transport routier de voyageurs
Services de transport par voie d'eau de voyageurs	Transport de voyageurs par voie d'eau
Services de transport aérien de voyageurs	Transport aérien de voyageurs
Services de location de matériel de transport	Location de matériel de transport
Services des agences de voyage et autres services de réservation	Agences de voyage et autres activités de services de réservation
Services culturels	Activités culturelles
Services sportifs et autres services récréatifs	Sports et activités récréatives
Biens caractéristiques du tourisme propre aux pays	Commerce de détail de biens caractéristiques du tourisme propre aux pays
Services caractéristiques du tourisme propre aux pays	Autres activités caractéristiques du tourisme propre aux pays

Note : pour toute information sur le champ exact couvert, veuillez vous référer aux annexes 2 et 3 des RIST 2008.

Consommation du tourisme intérieur

Le cadre du CST établit une distinction entre les dépenses touristiques et la consommation touristique (qui y est appelée « consommation du tourisme »). Les dépenses touristiques renvoient à des transactions monétaires, tandis que la consommation touristique inclut également d'autres transactions : les services associés à l'hébergement de vacances pour compte propre, les transferts sociaux en nature du tourisme et les autres dépenses de consommation imputées. Toutefois, ces dernières transactions doivent être évaluées séparément. Selon les pays, les données peuvent donc faire référence soit à la consommation, soit aux dépenses.

On distingue trois formes de consommation :

- la **consommation du tourisme interne** : consommation du tourisme par un visiteur résident dans l'économie de référence.
- la **consommation du tourisme récepteur** : consommation du tourisme par un visiteur non résident dans l'économie de référence.
- la **consommation du tourisme intérieur** : consommation du tourisme par les visiteurs résidents et non résidents dans l'économie de référence. Elle est la somme de la consommation du tourisme interne et de la consommation du tourisme récepteur.

Produit intérieur brut direct du tourisme et autres agrégats

Le produit intérieur brut (PIB) d'une économie est défini comme la somme de la valeur ajoutée brute générée par l'ensemble des secteurs. Le PIB du tourisme correspond à la part du PIB générée par

l'ensemble des secteurs en réponse à la consommation du tourisme intérieur. Il convient par ailleurs de distinguer le PIB direct du tourisme du PIB indirect du tourisme. Schématiquement, le **PIB direct du tourisme** est généré par des secteurs directement en contact avec les visiteurs, tandis que le PIB indirect du tourisme est généré par des secteurs qui fournissent des intrants aux secteurs directement en contact avec les visiteurs. Les recommandations concernant le cadre du CST se limitent à l'évaluation du PIB direct du tourisme. L'évaluation du PIB indirect du tourisme nécessiterait l'utilisation de techniques d'entrées-sorties.

Le cadre du CST mentionne également d'autres agrégats, en particulier la valeur ajoutée brute (VAB) des industries du tourisme. Elle recouvre les industries du tourisme que leur production soit ou non fournie aux visiteurs. Comme pour le PIB du tourisme, seule la part directe de la VAB du tourisme est mesurée. Du point de vue du CST, l'un ou l'autre indicateur peuvent être utilisés.

Tourisme interne, récepteur et émetteur

On recourt à un éventail de sources de données pour mesurer les flux de visiteurs. Des données peuvent être recueillies directement auprès des individus au sujet de leurs voyages touristiques. Ces sources axées sur la demande englobent les enquêtes réalisées auprès des visiteurs ou à la frontière afin de mesurer les flux de tourisme récepteur, et les enquêtes réalisées auprès des résidents ou des ménages afin de mesurer les flux de tourisme interne et émetteur. Ces enquêtes alimentent les tableaux 1 à 4 du CST, qui portent sur la consommation touristique (c'est-à-dire la demande touristique). Des données relatives aux visiteurs internes et en provenance de l'étranger peuvent également être recueillies auprès des professionnels de l'hébergement (du côté de l'offre, donc).

Les données tirées des enquêtes portant sur la demande touristique sont présentées dans les tableaux statistiques des profils par pays. En l'absence de données issues de telles sources, ou quand certaines données manquent, on a recours aux données tirées des enquêtes sur l'hébergement touristique.

On trouvera des indications plus détaillées sur les sources de données utilisées pour chaque pays dans les séries de données correspondantes et les métadonnées de la base de données en ligne sur le tourisme (<http://stats.oecd.org/>).

Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale – sixième édition

Les postes suivants de la balance des paiements sont utilisés pour évaluer les flux monétaires liés aux visiteurs :

Voyages

Au crédit de la balance des paiements (**recettes liées aux voyages internationaux**, ou **crédits de voyages**), les voyages recouvrent les biens et services que les non-résidents acquièrent dans une économie, pour leur propre usage ou à des fins de cadeaux, au cours de leur séjour dans cette économie. Au débit de la balance des paiements (**dépenses liées aux voyages internationaux**, ou **débits de voyages**), les voyages recouvrent les biens et services que les résidents d'une économie acquièrent dans d'autres économies, pour leur usage propre ou à des fins de cadeaux, au cours de leur séjour dans ces économies.

Les biens et services peuvent être achetés par les personnes concernées, ou par un tiers pour leur compte (par exemple voyages à titre professionnel). Les composantes types des voyages sont les voyages à titre professionnel et les voyages à titre personnel. Les *voyages à titre professionnel* recouvrent les biens et les services acquis pour leur usage personnel par les personnes qui se rendent à l'étranger essentiellement pour des raisons professionnelles. Les *voyages à titre personnel* recouvrent les biens et services acquis par les personnes qui se rendent à l'étranger pour des raisons autres que professionnelles, par exemple pour y passer leurs vacances, pour participer à des activités à caractère récréatif ou culturel,

pour rendre visite à des parents et amis, pour accomplir un pèlerinage ou pour faire des études ou recevoir des soins médicaux. Cette ventilation assure des liens plus étroits avec les comptes satellites du tourisme et les tableaux des ressources et des emplois.

Services aux passagers

Les services aux passagers se rapportent au transport de personnes. Ils recouvrent tous les services de transports internationaux fournis aux non-résidents par des transporteurs résidents (**recettes liées au transport international de passagers**, au crédit de la balance des paiements) et ceux qui sont fournis aux résidents par des transporteurs non résidents (**dépenses liées au transport international de voyageurs**, au débit de la balance des paiements). Les services aux passagers comprennent le prix du billet et autres dépenses ayant trait au transport de passagers. Y sont incluses les taxes prélevées sur ces services, le prix du billet inclus dans le coût des voyages organisés et les locations, affrètements et locations-exploitations de navires, avions, cars ou autres véhicules commerciaux avec équipage pour le transport de passagers.

Autres questions

Entreprises touristiques : un établissement est une entreprise, ou une partie d'entreprise, située en un lieu unique et dans laquelle une seule activité productive est exercée, ou dans laquelle la valeur ajoutée provient en majeure partie de l'activité productive principale.

Emplois du tourisme : les données d'emploi se réfèrent à des personnes ou des emplois. Dans le cas des personnes, elles font référence aux salariés uniquement, ou aux salariés et aux travailleurs indépendants (individus ayant un emploi). L'emploi équivalent temps plein est égal au nombre d'emplois équivalents temps plein, lequel se définit comme le nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps.

Données exprimées en USD : dans certains tableaux, les données en monnaie locale ont été converties en dollars des États-Unis. Les taux de change sont ceux de la base de données de l'OCDE.

Métadonnées et sources

La grande majorité des données utilisées dans cette publication provient des pays. Le détail de toutes les métadonnées et de toutes les sources figure à la rubrique « Information » (panneau de droite) de la base de données en ligne de l'OCDE (<http://stats.oecd.org/>).

Pays couverts

Pays membres de l'OCDE : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Corée, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie.

Autres économies non membres : Afrique du Sud, Brésil, Bulgarie, Colombie, Costa Rica, Croatie, Égypte, Fédération de Russie, Indonésie, Kazakhstan, Malte, Maroc, Pérou, Roumanie et Serbie.

La Colombie n'était pas membre de l'OCDE au moment de la préparation de cette publication. La Colombie n'apparaît donc pas dans la liste des pays membres et n'est pas incluse dans les zones OCDE.

Codes des devises

- AUD Dollar australien
- BGN Lev bulgare
- BRL Réal brésilien

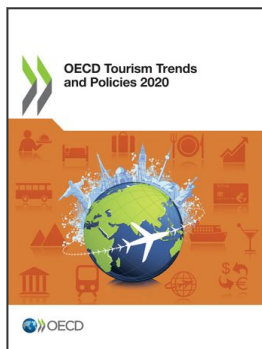
- CAD Dollar canadien
- CHF Franc suisse
- CLP Peso chilien
- COP Peso colombien
- CRC Colon costaricain
- CZK Couronne tchèque
- DKK Couronne danoise
- EGP Livre égyptienne
- EUR Euro (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, République slovaque, Slovénie)
- GBP Livre sterling du Royaume-Uni
- HRK Kuna croate
- HUF Forint hongrois
- IDR Roupie indonésienne
- ILS Shekel israélien
- ISK Couronne islandaise
- JPY Yen japonais
- KRW Won coréen
- KZT Tenge kazakh
- MAD Dirham marocain
- MXN Peso mexicain
- NOK Couronne norvégienne
- NZD Dollar néo-zélandais
- PEN Sol péruvien
- PLN Zloty polonais
- RON Leu roumain
- RSD Dinar serbe
- RUB Rouble russe
- SEK Couronne suédoise
- TRY Lire turque
- USD Dollar des États-Unis
- ZAR Rand sud-africain

Symboles de données manquantes et abréviations

Les symboles suivants sont utilisés dans les tableaux par pays :

- | | |
|----|--|
| | Rupture de série |
| .. | Donnée non disponible |
| e | Donnée estimative ou reposant sur un petit volume d'observations |
| f | Donnée prévisionnelle |

Dans certains cas, en raison de particularismes des technologies de traitement électronique des données, de petits écarts peuvent survenir entre le total et la somme des éléments de ces tableaux issus de données d'enquête.



Extrait de :
OECD Tourism Trends and Policies 2020

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/6b47b985-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Guide de lecture », dans *OECD Tourism Trends and Policies 2020*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9cb86842-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.